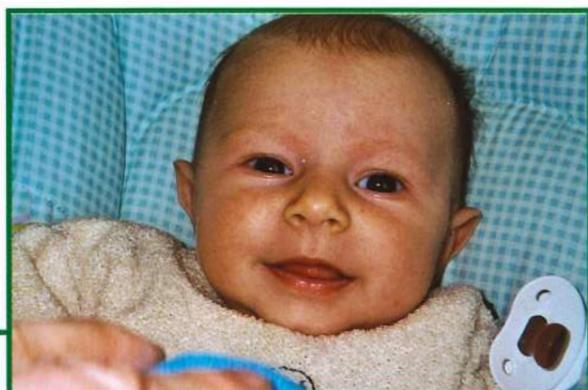


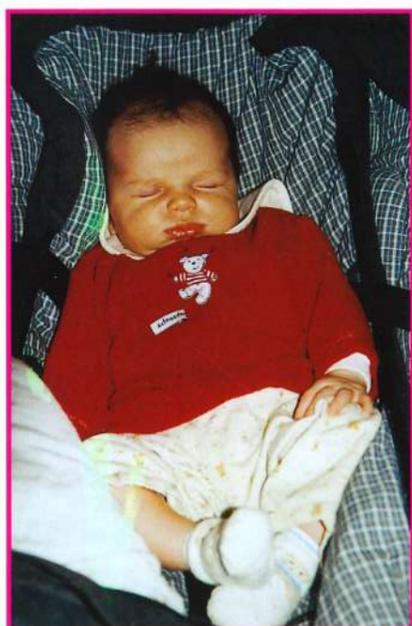


Célia

La meilleure odeur est celle du pain



Paul



Amélie

La meilleure saveur est celle du sel



Mélissa



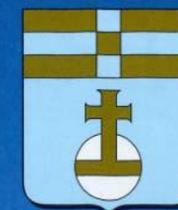
Léo

Le meilleur amour, celui des enfants
«proverbe espagnol»



Stéfan

L'Écho de Montailloux



Bien vivre à PRÉSILLY

Bulletin municipal n° 06 - Juillet 2004



Sommaire

Éditorial - Coup de Chapeau	2
Délibérations du conseil municipal	3
Élections	5
Le réservoir des Rappes	6
Quoi de neuf ?	7
L'intercommunalité	10
La parole à	12
Socialement vôtre	13
Événements	14
Clin d'œil	16
Nos associations	17
Historique	19
Potins de potins	20
Infos pratiques	21
Infos utiles	22
État civil	23

Éditorial

Il est temps de faire un peu le point en ce début d'été mais ma tâche est considérablement allégée du fait que ce bulletin rassemble bien les éléments sur tout ce qui s'est passé durant ce premier semestre 2004. Une caractéristique de cette période qui a fort occupé le personnel communal et les élus, et je les remercie, ce sont les élections à répétition, trois dimanches ce n'est pas rien ! Tout s'est passé calmement comme d'habitude, et même trop calmement pour les européennes où seulement 35 % de nos concitoyens se sont déplacés, mais je ne me permettrais pas de faire de commentaire à ce sujet. Tout a déjà tellement été dit. Plus agréables furent la cérémonie des vœux et la remarquable soirée crêpes organisée par le VTT Club de Montailoux où Claude Desbaumes a présenté les films qu'il avait en réserve. Cela représente un énorme travail de grande qualité, réalisé dans la durée. Qu'il en soit remercié. Il y eut aussi la Place du village, filmée un jour de grisaille (on ne choisit pas !); la veille il faisait un soleil resplendissant et le lendemain tout était blanc ! Pour en venir aux réalisations en cours ou à venir, les « travaux d'eau » de Montailoux sont terminés, une campagne importante de curage des fossés a été réalisée et la zone artisanale est définitivement raccordée au réseau général d'assainissement après les travaux indispensables concernant l'étanchéité de nos propres réseaux. Mais le plus important a été la mise en œuvre des procédures nécessaires à la réhabilitation de la mairie, dont les travaux commenceront au début de l'année prochaine. Dans le strict respect de l'architecture extérieure de ce bâtiment âgé d'un siècle environ, l'intérieur va être complètement transformé et nous espérons lui redonner une nouvelle vie pour un siècle. Certes, c'est une opération coûteuse compte tenu de l'importance des travaux, pour

laquelle nous sollicitons toutes les aides possibles mais nous nous sommes lancés, après une longue étude du CAUE (Conseil d'architecture, urbanisme et environnement de la Haute-Savoie), pour connaître la faisabilité de ce genre de projet. Mais cet organisme n'avait pas prévu la réfection du toit, la dalle du premier étage, l'ascenseur et la chaufferie. L'accessibilité à tout le bâtiment pour toute personne à mobilité réduite et la confidentialité du secrétariat ont été particulièrement prises en compte. Les normes de sécurité imposent des contraintes considérables qui vont d'ailleurs, dans bien des cas, être obligatoires même dans les bâtiments anciens accessibles au public. Selon la tradition, cet été, le 1^{er} août aura lieu la course cycliste qui prendra cette année une dimension beaucoup plus importante. Et puis le 5 septembre « Mikerne sera en fête » pour célébrer les dix ans du Syndicat mixte du Salève. Nous évoquerons également les événements qui se sont déroulés à Présilly il y a soixante ans, mi-août 1944. Cette année, les pouvoirs publics n'ont pas attendu une « canicule éventuelle » pour donner toutes sortes de conseils que vous lirez plus loin, mais de toute manière, quel que soit le temps, il est toujours important d'économiser ce bien précieux qu'est l'eau. Indépendamment de cela, n'oublions pas la solidarité humaine que nous devons manifester spontanément autour de nous tout en restant discrets surtout auprès des malades ou de ceux qui sont un peu isolés. J'en ai sûrement trop dit car votre journal vous apportera beaucoup d'informations. Je vous souhaite une très bonne lecture de ce bulletin dont je remercie tous les intervenants. Bon été à tous et bonnes vacances à tous ceux qui peuvent en prendre et à nos enfants en particulier.

François Déprez

Coup de chapeau

Je tenais à vous la présenter. Elle se nomme Françoise Ujhazi-Laplace, c'est mon amie, elle habite Collonges-sous-Salève. En tant que conseillère municipale, elle a été longtemps en charge du bulletin municipal de sa commune. Je voudrais la remercier au nom de toute la commission et du conseil municipal de Présilly pour sa disponibilité et sa gentillesse. Françoise m'a appris à travailler sur un logiciel spécifique qui permet de procéder à toute la mise en page de notre bulletin et ce **bénévolat**. Merci Françoise.

Françoise Magnin



Françoise Magnin et Françoise Ujhazi devant l'Assemblée nationale lors de la visite organisée par le député M. Claude Birraux

Délibérations du conseil

Voici le résumé sommaire des réunions du conseil municipal qui ont eu lieu de décembre 2003 à juin 2004.

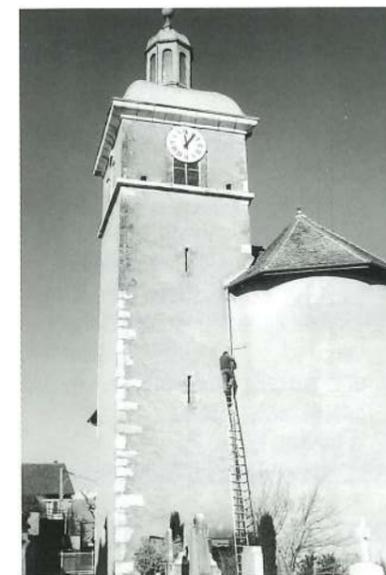
BÂTIMENTS

Restructuration du bâtiment de la mairie

Après avoir accepté les grandes lignes de l'avant-projet sommaire présenté par DMA pour la réhabilitation du bâtiment de la mairie, le conseil municipal prévoit un ascenseur pour l'accessibilité de toutes les personnes. L'architecte a poursuivi ses études vers l'avant-projet détaillé en s'attachant plus particulièrement aux aménagements demandés pour l'implantation du secrétariat de mairie qui sera de plain-pied et permettra la réception des visiteurs en toute confidentialité. Une prévision du coût est chiffrée et les différents lots sont établis. La toiture sera refaite ainsi que la dalle du premier étage, le chauffage sera assuré par une nouvelle chaudière. Toutes les subventions possibles ont été demandées et certaines accordées. Le coût prévisionnel est de 512 200 € H.T. soit 612 591,20 € TTC. Le maire est mandaté pour signer toutes les pièces afférentes liées aux études nécessaires : étude de sol, contrôle technique et mission SPS. La consultation des entreprises est lancée sur trois journaux : Le Messenger, BAOMP et Le Moniteur. Au 15 juin, 43 entreprises ont répondu pour les 16 différents lots. La commission d'ouverture des plis s'est réunie fin juin pour faire le choix et attribuer les travaux aux entreprises. Certains lots déclarés infructueux feront l'objet d'un marché négocié. La commission d'ouverture des plis s'était également réunie pour étudier l'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation de la mairie suite à l'avant-projet définitif, la rémunération de maîtrise d'œuvre ayant été établie sur l'avant-projet sommaire.

L'agencement intérieur du bâtiment sera complètement modifié, mais l'architecture extérieure sera toujours celle d'origine.

Vous trouverez en page n° 7, 8, 9 une vue extérieure et les plans intérieurs du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage.



Travaux réalisés à l'église, dans le cadre de la mise en conformité du chauffage alimenté en gaz par l'extérieur

GARAGE

Le conseil municipal décide de créer un garage en fermant la partie couverte devant la petite salle située à l'étage inférieur du bâtiment de la mairie. M. le maire est mandaté pour déposer une déclaration de travaux. L'entreprise Mégevand de Neydens procédera, dès la première quinzaine de septembre, à la fermeture en bois de cet espace. La porte principale sera basculante.

MAINTENANCE

Le conseil municipal a souscrit avec MULTI DEP un contrat de maintenance comprenant deux visites annuelles pour la chaudière de la salle communale.

BUDGET

Subventions

Au dernier conseil municipal de décembre 2003, les subventions ont été votées principalement pour les associations locales.

Les quatre taxes

Les taux d'impositions pour 2004 relatifs aux quatre taxes restent inchangés par rapport à l'année dernière :

taxe habitation	7,58 %
taxe foncière bâtie	7,14 %
taxe foncière non bâtie	29,15 %
taxe professionnelle	10,69 %

Comptes administratifs 2003

Le compte administratif et le compte de gestion de la commune 2003 sont approuvés et le résultat de fonctionnement d'un montant de 150 552,67 € est affecté au compte 1068 de la partie investissement du budget primitif 2004.

Le compte administratif et le compte de gestion de la section eau 2003 sont approuvés. Le résultat de fonctionnement d'un montant de 72 108,62 € est affecté en partie pour un montant de 52 540 € à l'article 1068 de la section d'investissement et l'autre partie pour un montant de 19 568,62 € affecté à l'article 002 de la section fonctionnement du budget primitif 2004.

Budgets primitifs 2004

Le budget primitif 2004 de la commune s'élève, en recettes et dépenses de fonctionnement à 526 503,00 € et en recettes et dépenses d'investissement à 1 483 551,43 €.

Le budget primitif 2004 du service eau s'élève, en recettes et dépenses d'exploitation à 73 612,62 € et en recettes et dépenses d'investissement à 158 406,00 €.

Le conseil municipal accepte le programme de travaux en forêt pour 2004 présenté par l'Office national des forêts pour un montant de 5050 € HT.

INTERCOMMUNALITE

Communauté de communes

Le conseil municipal a accepté les modifications apportées aux statuts de la Communauté de communes.

Les informations complètes ont été publiées en mai 2004 dans le rapport d'activité de l'année 2003 de la Communauté de communes et distribué à tous les habitants du canton. Le Forum, bulletin d'information dans lequel des informations sont communiquées à tous les habitants, paraît généralement en juin et en décembre.

SIVU BEAUPRE

Le conseil municipal mandate M. le maire pour signer la convention de mise à disposition du SIVU Beaupré de l'agent effectuant les tâches de secrétariat.

DEFENSE INCENDIE

La commune de Présilly a accepté de prévoir une « prise d'eau » avec la commune de Feigères à la sortie du réservoir de Bel Air, dont le coût sera réparti au prorata du nombre d'habitations.

ZONE ARTISANALE

M. le maire est mandaté pour signer les conventions avec EDF et France Télécom pour l'extension de leurs réseaux sur la zone artisanale, dans la nouvelle partie en cours d'aménagement, sur la parcelle n° 1055 section B. L'entreprise Gruaz a effectué les travaux de viabilité pour permettre la desserte de quatre parcelles à vendre. Deux d'entre elles ont déjà fait l'objet d'un compromis de vente. Plusieurs demandes d'achat de terrain sont parvenues en mairie mais l'étude minutieuse n'a pas permis de donner une suite favorable à ces demandes.

Des travaux ont été nécessaires pour l'étalement des regards d'assainisse-

ment dans la zone artisanale suite au passage de la caméra de la régie départementale d'assistance. La mise en service du réseau a pu être faite par la Communauté de communes dans le cadre de sa nouvelle compétence assainissement.

ACE

Le conseil municipal est informé des résultats de l'étude de sol sur les terrains de l'ancienne usine d'Aluminium du Châble. L'offre commune avec Beaumont et la Communauté de communes du Genevois pour l'acquisition des terrains de l'ACE est confirmée.

DROIT DE PREEMPTION

Le conseil municipal n'a pas usé de son droit de préemption pour les différentes mutations de propriétaires :

- deux parcelles situées au Petit-Châble appartenant à M. Tainturier,
- une parcelle aux Hôteliers appartenant à M. Cettour,
- la maison de M. Rosset,
- la vente du terrain de M. Brossard.

EMPLOI ETE

Un avis a été lancé pour recruter un jeune de plus de 18 ans avec permis de conduire durant les deux mois d'été. M. le maire est mandaté pour signer le contrat. M. Yoann Dupenloup, jeune de la commune, a été embauché pour cette période.



Après 17 ans de bons et loyaux services pour l'une, voici la petite nouvelle

AUTOROUTE

Le conseil municipal est informé que les communes seront amenées à reprendre le cahier des charges accompagnant les collectivités dans le cadre de la future reprise des travaux de l'A 41.

URBANISME

Le conseil municipal émet un avis favorable

Déclaration de travaux :

- modificatif sur garage M. Pierre Porret, route des Hôteliers,
- clôture de M. Pastor, route de Viry,
- ouvertures dans le toit de M. Besnard, route des Mollitiers,
- abri de jardin de M. Bruno Porret, route de l'Épinette,
- aménagement de combles de M. Pillet, route de Viry,
- velux de M. Briquet, route d'Anecy,
- velux de l'indivision Genoud, chemin de Clairjoie.

Permis de construire :

- M. Hubert Wagner, pour une maison d'habitation au Petit-Châble,
- SCI KAB, Monsieur Aldosa représentant l'entreprise Labocuir, pour locaux techniques avec habitation dans la zone artisanale des Grands Prés,



Les ralentisseurs dont on parlait depuis... 3 ans et dont on parlera encore longtemps

- M. Fontainevive, pour l'aménagement de deux gîtes ruraux dans la dépendance de l'ancienne maison Samitier, route du Petit-Châble,
- SCI LCGA (M. Fontes) pour locaux techniques avec habitation dans la zone artisanale des Grands Prés.

REMERCIEMENTS

Bulletin

Le conseil municipal félicite l'équipe du bulletin municipal et sa responsable, en particulier pour la dernière édition très appréciée.

Élections

RÉSULTATS ÉLECTIONS CANTONALES

1^{er} TOUR : 21 mars 2004

INSCRITS :	465
ABSTENTIONS :	178
VOTANTS :	287
BLANCS / NULS :	9
EXPRIMES :	278
M. VIELLIARD Antoine	53
M. FAVRE Marc	28
M. SOCQUET Xavier	40
M. ETALLAZ Georges	114
M. CENA François	41
M. NIEDERHAUSER Pierre	2

2^e TOUR : 28 mars 2004

INSCRITS :	465
ABSTENTIONS :	179
VOTANTS :	286
BLANCS / NULS :	10
EXPRIMES :	276
M. ETALLAZ Georges	219
M. CENA François	57

RÉSULTATS ÉLECTIONS RÉGIONALES

1^{er} TOUR : 21 mars 2004

INSCRITS :	465
ABSTENTIONS :	179
VOTANTS :	286
BLANCS / NULS :	12
EXPRIMES :	274

UNIS POUR FAIRE GAGNER LA RÉGION

Conduite par Anne-Marie COMPARINI	114
FRONT NATIONAL	
POUR Rhône-Alpes	68
Conduite par Bruno GOLLNISCH	

Rhône-Alpes POUR TOUS, AVEC LA GAUCHE

Conduite par J.-Jacques QUEYRANNE	39
LES VERTS, ÉCOLOGIE ET SOLIDARITÉS MAINTENANT	33
Conduite par Gérard LERAS	
ISLAMISATION, IMPÔTS, DÉLINQUANCE, INJUSTICES... ÇA NE PEUT PLUS DURER !	
LA VRAIE DROITE EN Rhône-Alpes	10
Conduite par Norbert CHETAIL	
LIGUE COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE	
LUTTE OUVRIÈRE	6
Conduite par Roseline VACHETTA	
Rhône-Alpes AU CŒUR	4
Conduite par Patrick BERTRAND	

RÉSULTATS ÉLECTIONS RÉGIONALES

2^e TOUR : 28 mars 2004

INSCRITS :	465
ABSTENTIONS :	179
VOTANTS :	286
BLANCS / NULS :	9
EXPRIMES :	277

UNIS POUR FAIRE GAGNER LA RÉGION

Rhône-Alpes POUR TOUS, AVEC LA GAUCHE	161
FRONT NATIONAL POUR Rhône-Alpes	69
	47

RÉSULTATS ÉLECTIONS EUROPÉENNES

13 JUIN 2004

INSCRITS :	463
ABSTENTIONS :	297

Illuminations de Noël

Le conseil municipal remercie les personnes qui se sont chargées des illuminations de Noël et celles qui les ont réalisées.

Manifestations

Le conseil municipal remercie tous les membres du CCAS qui ont remarquablement organisé le repas des anciens du 30 novembre dernier. Également sont remerciés tous ceux qui ont participé à l'organisation des vœux le 23 janvier 2004.

VELO CLUB

Le conseil municipal est informé que la traditionnelle course cycliste à Présilly du vélo-club de Saint-Julien du 1^{er} août prendra une dimension beaucoup plus importante cette année puisque ce sera un championnat régional.

VOTANTS :	166
BLANCS / NULS :	5
EXPRIMES :	161

AVEC L'EUROPE, VOYONS LA FRANCE EN GRAND !

Conduite par Françoise GROSSETETE	33
LISTE FRONT NATIONAL	29
Conduite par Jean-Marie LE PEN	

ET MAINTENANT, L'EUROPE SOCIALE

Conduite par Michel ROCARD	24
UDF - EUROPE	22
Conduite par Thierry CORNILLET	

L'ÉCOLOGIE, LES VERTS, PARTI VERT EUROPEEN

Conduite par Jean-Luc BENNAHMIA	20
LISTE PHILIPPE DE VILLIERS	14
Conduite par Patrick LOUIS	

LA FRANCE D'EN BAS

Conduite par J.-Marc GOVERNATORI	5
LISTE PASQUA, LA FRANCE EN TÊTE	4
Conduite par J.-Charles MARCHIANI	

CPNT POUR LA FRANCE QU'ON AIME

Conduite par Aline VIDAL-DAUMAS	3
LISTE LCR/LO	2
Conduite par Roseline VACHETTA	

L'EUROPE OUI, MAIS PAS CELLE LA !

Conduite par Manuela GOMEZ	1
MOINS D'IMPÔTS	1
Conduite par Véronique DELAGE	

VIVRE MIEUX AVEC L'EUROPE

Conduite par Cyprien LAURELLI	1
A.L.P.E	1
Conduite par Evelyne ANTHOINE	

Le Réservoir des Rappes

Certains visitent les musées, les monuments, d'autres les réservoirs, pourquoi pas, la culture n'a pas de limite!

M. Pate de la DDAF, maître d'œuvre des travaux de la désinfection UV des sources de Montailoux au réservoir des Rappes nous éclaire sur cette technique par rayonnements ultraviolets (UV)



La réception définitive des travaux par les entreprises et les élus a eu lieu le jeudi 6 mai à 17h00, sous la pluie

La technique de désinfection, par rayonnements ultraviolets, utilise le pouvoir germicide du rayonnement non visible présent dans le rayonnement solaire mais duquel nous sommes protégés (partiellement) par l'atmosphère terrestre. Dans le réacteur, des lampes spécifiques de type « néon » soumettent l'eau aux rayonnements UV germicides. Ces lampes sont « isolées » de l'eau par des tubes en quartz, un matériau qui, à

la différence du verre ordinaire, laisse passer le rayonnement UV. La puissance des lampes est proportionnelle au débit et dépend fortement de la « perméabilité optique » de l'eau au rayonnement considéré. À la différence de la désinfection au chlore, caractérisée par une certaine rémanence (aptitude à conserver dans le temps un pouvoir germicide), cette technique ne nécessite aucun produit chimique. Pour cette raison, l'installation en défaut est dans ce cas isolée de la distribution par une vanne à fermeture automatique. En cas de défaut d'énergie électrique, notamment lors d'un orage, la remise en service est automatique. Les défauts nécessitant l'intervention de l'exploitant sont signalés par une unité de télésurveillance reliée au réseau France Télé-

com. Cet équipement permet de connaître à distance certains paramètres caractéristiques du fonctionnement de l'installation et de la distribution, niveau de colmatage du filtre poche associé, pression, comptages, niveaux de réservoir, etc.

Installée dans la chambre de vannes du réservoir principal de 500 m³ des Rappes, construit en 1997, l'installation fonctionne actuellement au débit de 15 m³/h maximum quand les ressources sont excédentaires. Les besoins journaliers de la commune ont dépassé 260 m³/j en pleine canicule quand les sources de Montailoux produisaient moins de 80 m³/j. L'appoint a pour origine les installations de la Communauté de communes du Genevois. Hors période estivale, les besoins peuvent être ramenés à 130 m³/j et la production de nos sources peut dépasser le seuil de 150 m³/j. Avec quelques travaux de rénovation des maçonneries et des portes des cinq captages de Montailoux, des ouvrages et équipements, cette opération a généré une dépense de l'ordre de 33 000 € HT. Une aide de 12 000 € de l'Agence de l'eau et de 4 082 € du département est venue alléger les charges d'investissement de la commune.

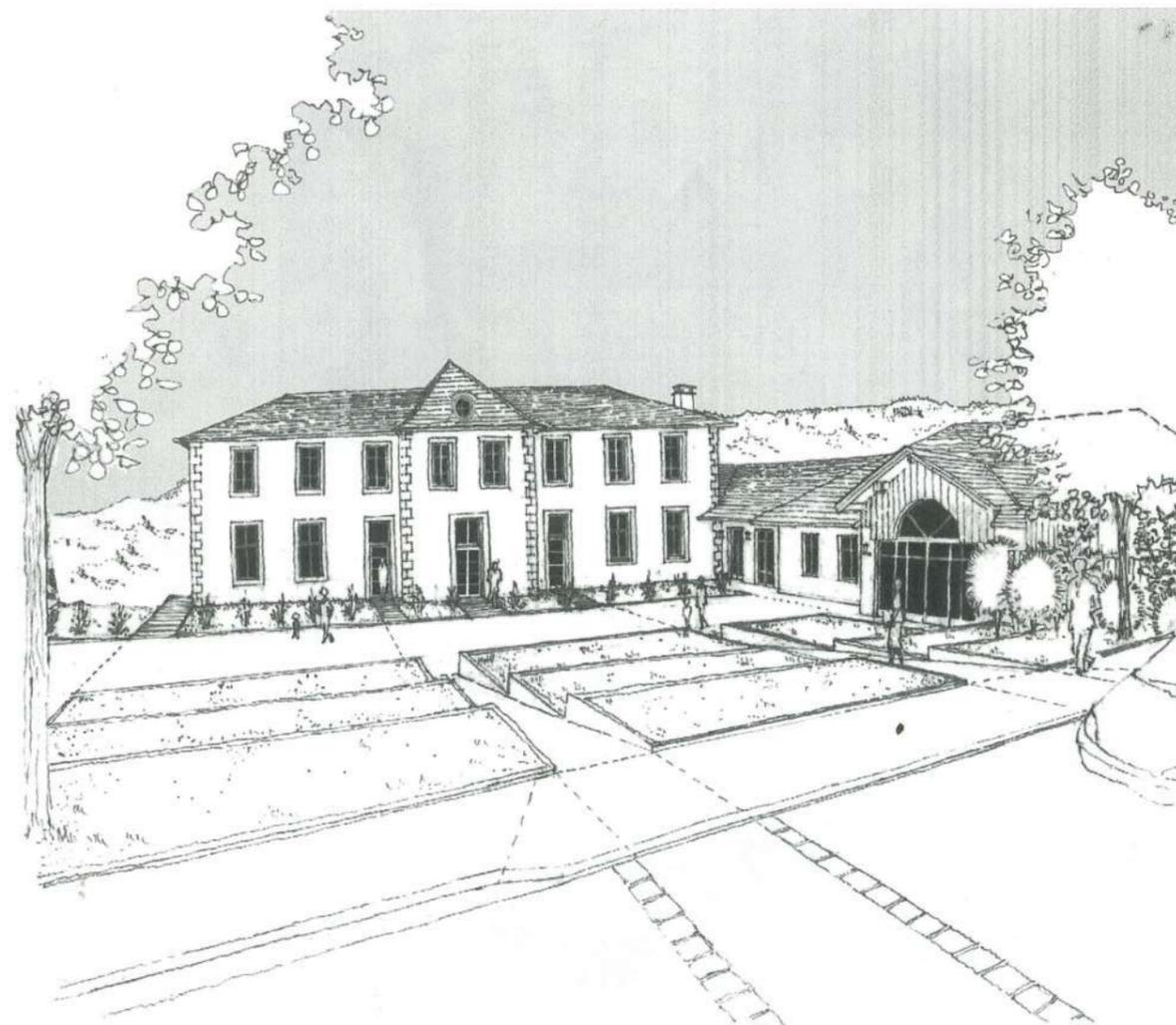
COMMUNE DE PRESILLY
SERVICE DES EAUX 1997
RESERVOIR DES RAPPES
500 M³

Quoi de neuf?

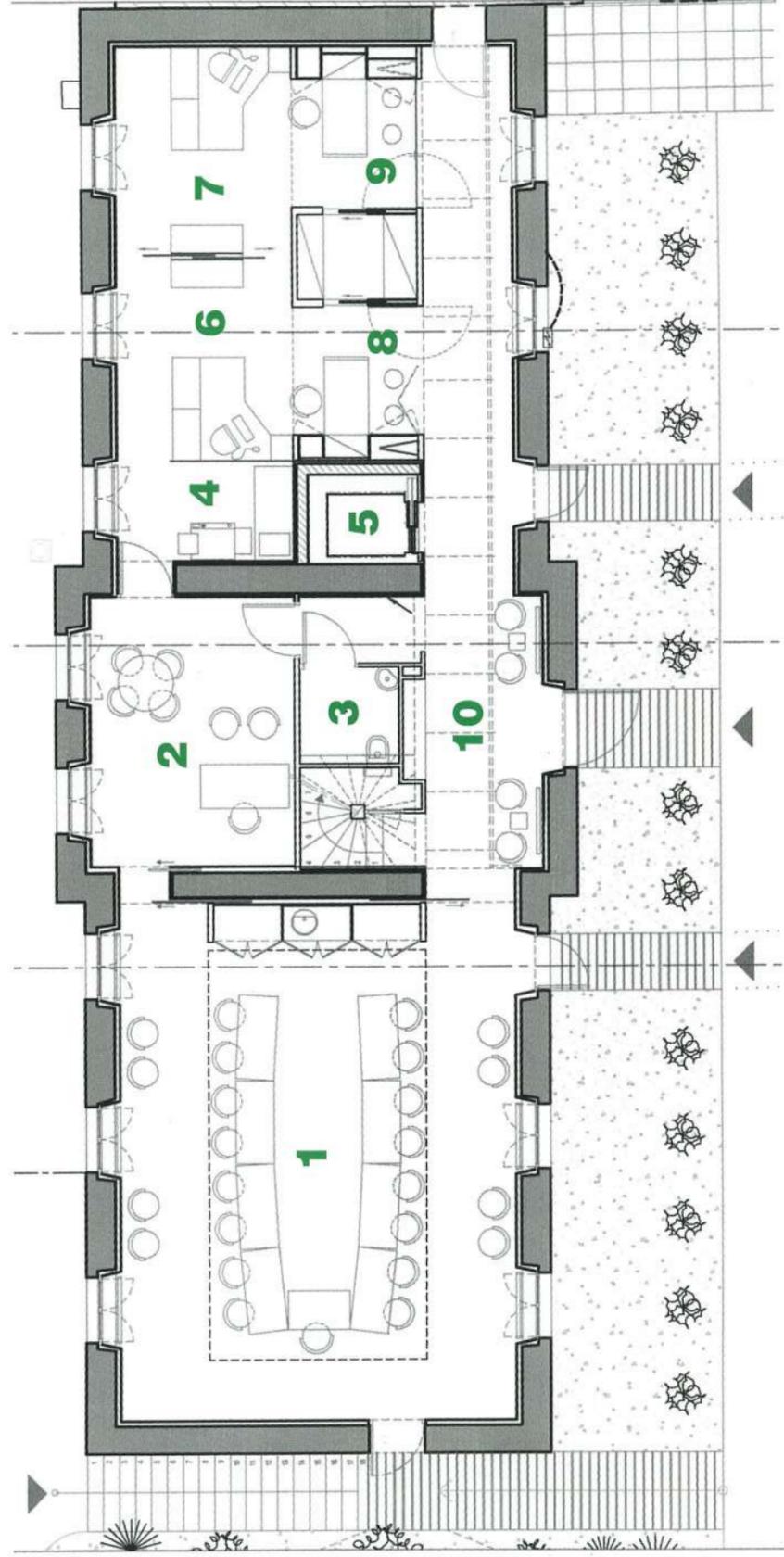
RÉHABILITATION DE LA MAIRIE

JUSTIFICATION DU PARTI ARCHITECTURAL

Le but de ce projet est de réorganiser, de rendre plus fonctionnels et plus attractifs les locaux administratifs, techniques, associatifs et d'en augmenter la surface. La mairie, qui fut construite au début du 20^e siècle nécessite une restructuration complète des intérieurs, avec un secrétariat de plain-pied et un premier étage accessible à tous grâce à un ascenseur. Il est également prévu d'aménager les abords extérieurs. Le projet comporte un parvis pouvant accueillir les différentes manifestations du village, celui-ci reprend le niveau du rez-de-chaussée de la mairie et de la salle polyvalente de façon à faciliter l'accès aux handicapés et aux personnes à mobilité réduite. Des espaces verts sous forme de paliers permettent d'adoucir la pente depuis la route départementale n° 218. Deux cheminements piétons traversent cette zone engazonnée, axés sur les portes latérales de la mairie, soulignant ainsi la symétrie parfaite de la façade. L'ensemble redonne une assise au bâtiment dont l'architecture extérieure est respectée, tout en favorisant la vie du village.



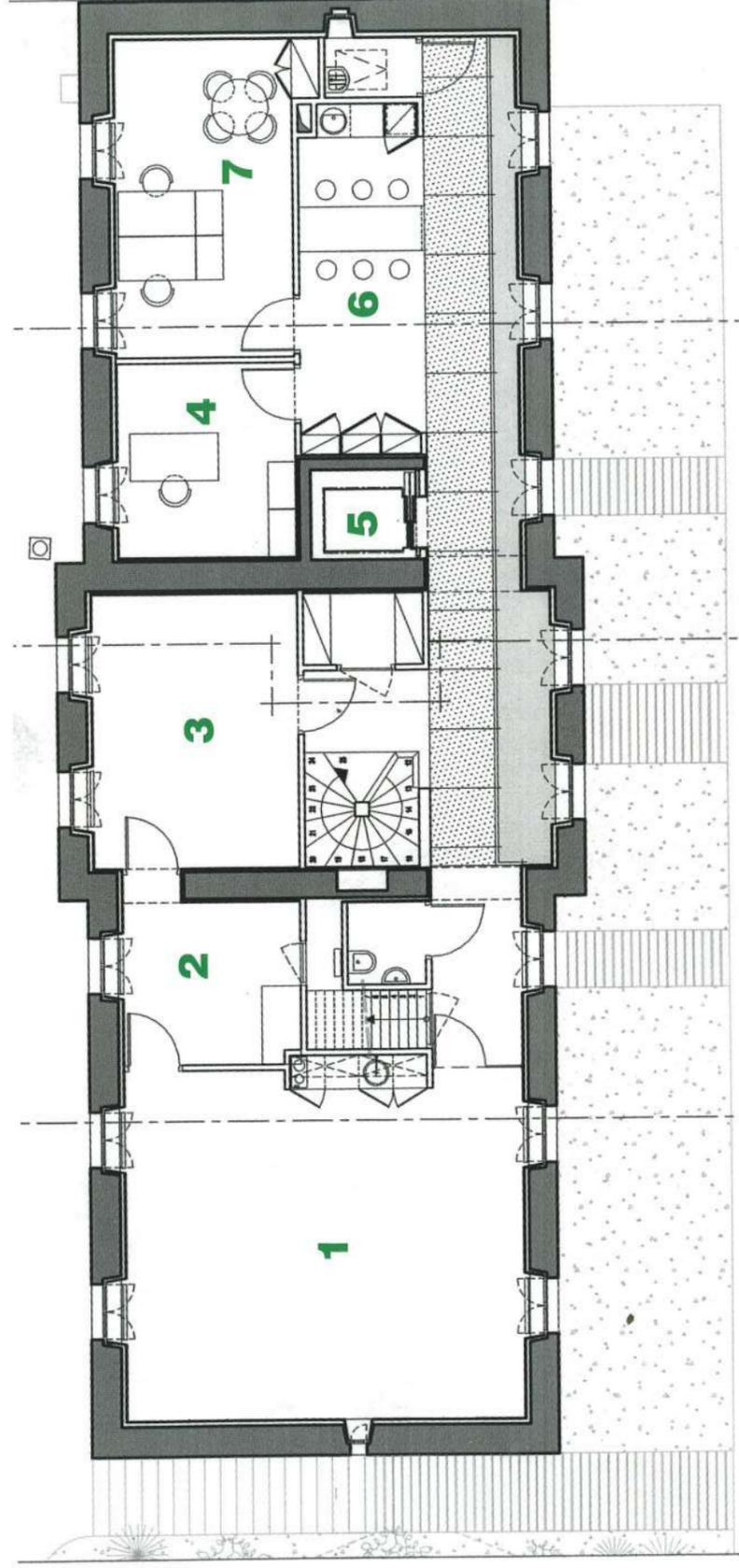
Rez-de-chaussée



Légende

- 1. Salle du conseil et salle des mariages – 2. Bureau du maire – 3. WC Handicapés – 4. Local reprographie – 5. Ascenseur
- 6. Secrétariat n° 2 – 8/9. Réception et accueil – 10. Hall d'attente

1^{er} étage



Légende

- 1. Salle des associations – 2. Local rangement – 3. Bureau – 4. Bureau technique – 5. Ascenseur
- 6. Local du personnel – 7. Bureau des adjoints

L'intercommunalité

SIVU BEAUPRE

L'année scolaire 2003-2004 a touché à sa fin. Les CM2 nous ont quittés pour le collège et les GS (grande section de la maternelle) lorgnent sur la cour des grands qui sera la leur à la rentrée prochaine. Les directrices et le SIVU préparent cette rentrée 2004-2005 depuis avril. Les résultats actuels des inscriptions (susceptibles de modifications) confirment une tendance à la hausse :

- 108 inscrits en maternelle (105 cette année).
- 178 inscrits en élémentaire (170 cette année).

Cette hausse se poursuivra en élémentaire avec l'arrivée, dans les deux ans à venir, des deux grosses sections maternelles actuelles (40 et 38) pour des départs en 6^e beaucoup plus faibles. Il nous faut donc rester vigilants sachant que les effectifs des classes sont de plus en plus lourds et que le bâtiment ne peut plus accueillir de classe supplémentaire. De ce fait, les décisions prises au sujet des inscriptions seront appliquées rigoureusement, sauf cas particuliers étudiés par les commissions sociales des deux communes. Seuls les élèves dont les parents (et non les assistantes maternelles ou grands-parents), qui sont domiciliés à Beaumont et Présilly, seront scolarisés à Beaupré. Ces problèmes d'effectifs mis à part, l'école a vécu une année agréable, ponctuée de manifestations de toutes sortes organisées par les équipes enseignantes ou

l'APE, dont le dynamisme n'est plus à démontrer.

SIVU DE LA PETITE ENFANCE

Inauguration du multi-accueil le samedi 15 mai 2004

Des P'tits Pious, des P'tits Pious, toujours des P'tits Pious...

Des structures comme celle inaugurée officiellement le samedi 15 mai 2004, il en faudrait des dizaines pour satisfaire les innombrables demandes des parents pour leurs p'tits Pious. Devant de nombreux élus venus de tout le canton, Geneviève Dépres, la présidente du syndicat intercommunal (regroupant les communes de Chênex, Feigères, Jonzier-Epagny, Présilly, Valleiry Vers et Viry), a rappelé dans son discours le long cheminement pour arriver à conclure ce beau projet qui a permis l'accueil de 25 enfants de moins de 4 ans. Le coût pour l'ensemble des travaux (construction et aménagements intérieurs et extérieurs) s'élève à 567 898 €. La réalisation n'aurait pas été possible



Un groupe d'élus du canton

sans l'aide financière de la CAF, de la DGE, et du Conseil général dont les représentants ont été vivement remerciés pour les subventions accordées.

Geneviève Dépres a souligné les objectifs de ces lieux qui permettent la socialisation et l'intégration de l'enfant dans de bonnes conditions. Plus qu'un simple moyen de conciliation de la vie familiale et professionnelle, le multi-accueil s'inscrit aussi dans une logique de prévention. Des remerciements ont été également adressés à M^{mes} Maryline Burin et Corinne Raclet, fidèles collègues élues, ainsi qu'à

l'équipe du Pays des P'tits Pious et notamment Marilka Verot sa directrice.

La multi-accueil prend un peu de vacances et sera fermée du 2 août au 23 août 2004

Petit rappel concernant les tarifs de garde

Pour l'accueil fixe des enfants, les tarifs sont calculés en fonction de la composition de la famille et de ses revenus imposables, selon les barèmes fixés par la Caisse d'allocations familiales.

Pour l'accueil occasionnel ou d'urgence, un tarif journée et un tarif demi-journée est mis en place

Journée:	15 €
Demi-journée:	6 €
Demi-journée avec repas:	9 €

Vous trouverez dans les infos utiles en page 22 les coordonnées de l'établissement.

F. Magnin, déléguée SIVU

Les Échos de l'intercommunalité

SYNDICAT DU SALÈVE

Les 10 ans du Syndicat mixte du Salève le 5 septembre 2004

Suite au succès de la Fête du Salève en septembre 2002 et de la journée de marches populaires au Salève en septembre 2003, (SMS) le Syndicat mixte du Salève fêtera ses 10 ans d'existence, le dimanche 5 septembre 2004. Cette fête aura lieu sur le site de la future Maison du Salève, à la ferme de Mikerne, sur la commune de Présilly. Cette journée a pour objectif de présenter les 10 années d'activités du SMS et de faire découvrir la ferme de Mikerne au plus grand nombre de personnes.

Les temps forts de cette journée seront les suivants :

- entre 8h30 et 11h00, départ de marches depuis les villages et départ des deux boucles à Mikerne,
- à partir de 11h30, apéritif offert par le SMS à la ferme de Mikerne,
- à partir de 12h30, pique-nique tiré des sacs sous chapiteaux,
- à partir de 14h00, célébration des 10 ans du SMS,
- à partir de 14h30, animations diverses.

Toute la journée, balades à thème (flore et histoire) avec Olivier Dunand, accompagnateur en montagne. Renseignements au 06 85 54 86 94

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le Syndicat mixte du Salève par tél. au 04 50 95 28 42 ou par email à sm@saleve.mairies74.org

Un message de Marianne Rossi, déléguée au Syndicat mixte du Salève :

« Soyez au rendez-vous avec nous, vous découvrirez votre commune en marchant jusqu'à Mikerne en traversant le bois de Montailoux. M^{me} Malou Tremblet sera votre guide et vous attendra pour le départ devant l'église, mais surveillez votre boîte aux lettres; un avis sera déposé quelques jours avant avec l'heure exacte du rendez-vous ».

À très bientôt.

COMITE DE JUMELAGE DU CANTON DE SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS/MOSSINGEN

Le comité s'active, culture et sport sont au rendez-vous



tons un autre regard sur le goût et la conservation des pommes. Malheureusement, nous nous sommes égarées, en confondant le clocher de l'église de Vers avec celui de Feigères, qu'on nous pardonne! Merci à Wolfgang, Brigitte et Sylvie qui nous ont fait tourner et retourner sur nos chemins. Inscrivez-vous la prochaine fois, ça vaut la peine.

Raid Jeunes

Une autre rencontre organisée par les trois MJC du canton « Le Raid Jeun'vois » s'est déroulé le samedi 15 mai.

Une soixantaine de bénévoles se sont mobilisés pour concrétiser ce projet en commun. Quatre équipes de vingt-cinq jeunes ont parcouru sur deux jours des épreuves comme le VTT, le Roller, des courses d'orientation, des parcours en accrobranches. Six jeunes de Mössingen y ont participé. Les heureux gagnants de ce raid auront la chance de partir faire un périple sur le mont Toubkal au Maroc. Bravo les jeunes et les organisateurs.

Les projets pour 2005 à l'occasion du 15^e anniversaire du jumelage :

- exposition de photos sous le titre « Entre Vuache et Salève, les 17 communes ».

Cette exposition sera itinérante dans notre canton et partira ensuite à Mössingen. Pour tous renseignements ou suggestions concernant le jumelage, adressez-vous à Marianne Rossi au 04 50 04 45 00 ou Ingrid Dallmayr au 04 50 04 42 12, on parle français !!!



Rallye découverte à travers notre canton le 24 avril 2004

Super week-end de rencontre avec nos amis de Mössingen en participant au rallye culturel à travers notre canton. Nous avons accueilli Heike et Ingrid. Ensemble, nous avons découvert des richesses de notre région jusque-là inconnues comme la chapelle de Chevrier, le haut de Raclaz avec « la maison FORTE », l'ancien relais de diligences de Viry et l'entreprise « A tout Pom » situé au pied du Vuache. Après cette visite nous por-

La Parole à

LA PAROLE EST DONNÉE AUX JEUNES DE PRÉSILLY

Merci aux jeunes de 11 à 18 ans qui ont répondu à l'appel lancé par quelques conseillers. À travers leur article, vous comprendrez le but de cette rencontre qui ne nous a pas laissés sur notre faim !

Une réunion a eu lieu le samedi 19 juin avec les jeunes, habitant la commune de Présilly, pour leur permettre de s'exprimer sur leurs besoins et envisager ce que la commune pourrait leur apporter. Ils ont été invités et accueillis dans une ambiance chaleureuse à la maison Chamot. Six conseillers ont animé cette rencontre. Pour faciliter le débat, les élus ont orchestré la réunion en deux parties: la première fut « l'interro écrite », il fallait répondre à trois questions, la deuxième a ouvert le débat sur les réponses formulées. Au cours de la discussion, le groupe était coupé en deux, peut-être à cause de l'âge. Les uns et les autres n'ont pas les mêmes envies ni les mêmes priorités.

Les plus jeunes, c'est-à-dire les 10-14 ans, aimeraient un espace pour se divertir et se dépenser, comme un Ago-rspace. Alors que les plus « vieux » préféreraient un local où ils pourraient se réunir, organiser des soirées, être ensemble et surtout ne pas déranger, ni être dérangés. Mais il n'est pas fa-



cile de contenter tout le monde. Les projets doivent donc être peaufinés pour les présenter au conseil municipal qui décidera. Les jeunes ont été satisfaits de cette réunion car ils ont pu s'exprimer et être entendus. Cette

réunion a été l'occasion de rapprocher les jeunes de la commune et leur offrir une belle table bien garnie.

Chloé, Johann et Yves



SAPEURS-POMPIERS : LES JEUNES AUSSI !

Une section jeunes sapeurs-pompiers, a été créée au centre de secours de Saint-Julien. Cette section ouverte aux jeunes de tout le canton accueille à l'heure actuelle 18 jeunes âgés de 10 à 13 ans (la limite d'âge est de 18 ans). Dans un premier temps, les jeunes font une formation sportive afin d'acquérir une bonne maturité physique avant, dans un second temps, de s'initier aux manœuvres de sauvetage et d'incendie. Un nouveau recrutement est organisé en octobre prochain.

Les conditions requises: avoir 10 à 12 ans, être sportif et réussir les tests de sélection (sport et entretien). Les dossiers doivent être retirés au Centre de secours, avenue Louis Armand à Saint-Julien-en-Genevois au 04 50 35 00 16.

Socialement vôtre

VACCINATIONS OBLIGATOIRES

Communiqué du Service des actions de santé du Conseil général

Une permanence est assurée depuis mai 2004 à raison d'une fois par semaine le vendredi de 10h00 à 14h00 à l'adresse suivante :

Circonscription annexe
Service des actions de santé
24 A, rue du Chablais
74100 - ANNEMASSE
Tél. 04 50 37 42 75

Le département a mis en place cette permanence pour effectuer gratuitement, à la demande des personnes, les vaccinations courantes obligatoires (antidiphtériques, antitétaniques et antipoliomyélitiques) prévues par le Code de la Santé publique.

PERSONNES ÂGÉES

Communiqué de la Direction de gérontologie et du handicap du Conseil général

Plan canicule national

Ce plan prévoit notamment un repérage des personnes les plus fragilisées au niveau de chaque mairie afin de permettre, en cas de déclenchement de l'alerte lié à un épisode climatique extrême, ou situations exceptionnelles, l'intervention d'un professionnel ou d'un bénévole. Bénéficiant d'une aide du département (APA, ACTP, ou Téléalarme) vous appartenez potentiellement à une catégorie de personnes plus exposées.

Vous êtes donc invités si vous le souhaitez à vous faire connaître en mairie au 04 50 04 42 50

Maltraitance des personnes âgées

ALMA 74 (Allo maltraitance des personnes âgées). Cette association nationale s'est créée au sein de la Commission « Droits et libertés des personnes âgées dépendantes » de la Fondation nationale de gérontologie depuis 10 ans environ.

L'expérience acquise par ALMA montre que les maltraitances peuvent être classées en deux catégories :

les maltraitances par action :

Type de maltraitances	à domicile	en institution
financières	18 %	07 %
psychologiques	22 %	15 %
physiques	14 %	11 %

les maltraitances par omission, plus fréquentes en institution, elles se caractérisent principalement par le manque d'aide pour le lever, le coucher, la toilette, l'habillage, la marche, aller aux toilettes, le repas, boire et le non-respect de la vie privée.

ALMA lève le voile du silence.

Il ne faut certainement pas que l'intimité familiale soit exposée sur la place publique, pas plus que les maisons de retraite montrées du doigt comme des lieux de maltraitance secrète. La maltraitance n'est pas généralisée, elle est épisodique et souvent dissimulée par la crainte. Cependant les victimes en souffrent, le plus souvent en silence, et les « maltraitants » en souffrent aussi, ALMA veut les aider, car parler de la maltraitance, c'est en partie la prévenir.

L'association a pour but de mettre en place, sur tout le territoire, un réseau d'écoute de la maltraitance envers les personnes âgées.

Celle de Haute-Savoie vient de naître; les écoutants se tiennent à votre disposition depuis le 4 juin 2004, du lundi au vendredi de 14h30 à 16h30 au 04 50 46 80 91

L'assistante sociale pour les retraités

Un point d'accueil retraités est assuré tous les 2^e, 4^e et 5^e jeudis de chaque mois de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 à la mairie de Saint-Julien-en-Genevois au 04 50 35 14 14 tél. du standard.

PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

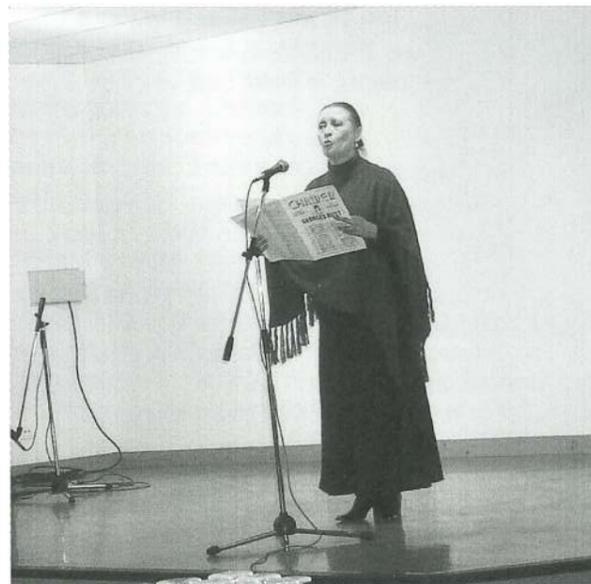
La Direction départementale de la protection judiciaire de la jeunesse recherche des familles, sur l'ensemble du département de la Haute-Savoie, susceptibles d'accueillir et d'héberger des adolescents en grande difficulté. Les personnes intéressées peuvent envoyer leur demande à :

Direction départementale de la protection judiciaire de Haute-Savoie
B P 362 - 74012 - ANNECY CEDEX

Événements

LA GALETTE DES ROIS 2004

Les vœux du maire, opéra bouffe en trois actes sur un air de Carmen de Bizet !



Rosale Bérenger, cantatrice

Le rituel s'est installé, les traditionnels vœux du maire se sont déroulés devant une nombreuse assemblée ce 23 janvier 2004. Un bilan des différents projets du conseil municipal pour 2004 a été établi, entre autres l'achèvement des travaux sur les réservoirs de Pomier et Montailoux, aménagement de l'extension de la zone artisanale, divers travaux d'entretien et goudronnage dans le village, le sort de l'usine d'aluminium du Châble (ACE), et bien sûr la rénovation complète de la mairie. Des remerciements ont été adressés aux associations de la commune, au personnel communal et intercommunal et à M^{me} Diane Cambin, une artiste qui a réalisé et offert à la commune une magnifique icône installée dans l'église de Présilly. À l'issue des vœux de M. le maire, Rosale Bérenger, habitante de notre commune, cantatrice au Grand Théâtre de Genève, a interprété magnifiquement quelques extraits de Carmen de Bizet pour notre plus grand plaisir, ce dont nous la remercions. Le mot de la fin a été donné à la galette des rois et au petit coup qui l'accompagne.

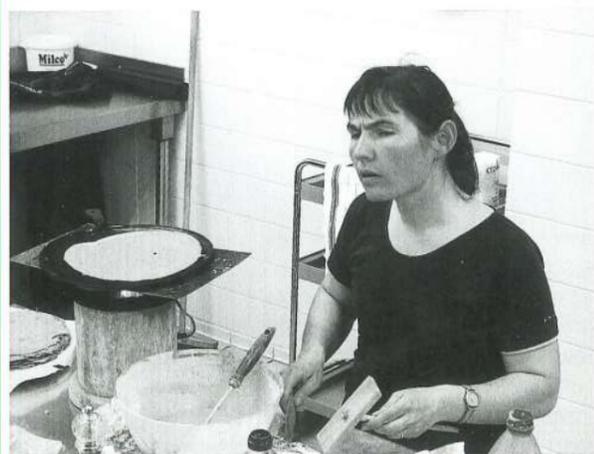
SOIREE CRÊPES DU MONTAILLOUX VTT CLUB

Ils ne tournent pas que le pédalier de leurs montures à deux roues, nos vététistes de Montailoux. Après les jambes, leurs bras ont tourné ferme la pâte à crêpes pour la soirée organisée le 30 avril 2004

Un nombre d'entre-vous sont venus visionner les escapades de nos aînés et les œuvres de Jo Brand à la chartreuse de Pomier restaurée par la famille Girod, la bénédiction de l'icône à l'église de Présilly, le repas du CCAS à la salle des fêtes, la galette des rois 2004, divers événements communaux filmés par Claude Desbaumes. Mais également la performance télévisée de M^{me} Félicie Lachat, la notoriété d'un jour de notre petit village à travers un passage de TV8 Mont-Blanc. L'animation innovante et gourmande était donc assurée par ces vététistes qui ne reculent devant aucun obstacle: les uns au fourneau, les autres virevoltant de table en table et les plus professionnels au bar. Bref, tout y était, même les chants bretons pour relever le goût de ces crêpes Suzette, confiture-maison ou bien encore des galettes au blé noir.

Les invités sont repartis rassasiés et ravis d'une soirée impromptue, organisée pour simplement se connaître, se reconnaître, partager et déguster. Alors, à une prochaine fois.

Michèle Dubois



Elle n'est pas bonne ma crêpe ? Mais si Christine, un délice

8° ULTRA MARATHON DU MONT-SALÈVE

L'association Ultra Marathon du Mont Salève organisait cette course aventure populaire les 20 - 21 et 22 mai 2004

Cette course populaire par étapes, a permis de découvrir ou de parcourir à allure libre les sentiers du mont Salève. La course se déroula en 3 étapes d'une longueur totale de 95 km, soit 42 - 32 - 21 km sur un terrain varié en moyenne montagne avec des dénivelés, avec parcours balisé, et ravitaillements tous les 6 km environ. La première étape de 42 km reliait Collonges-sous-Salève au Pas-de-l'Échelle, la seconde Collonges-sous-Salève à Archamps en 32 km et la troisième, de 21 km, Collonges-sous-Salève en passant par le Mont-Sion et le Petit-Châble pour terminer au Châble où eut lieu la remise des prix. La municipalité de Présilly a désiré participer en remettant un prix spécial et a offert une coupe au dernier arrivant que nous félicitons pour son courage. Félicitations et amicales salutations à M. Gérard Rex et aux adhérents de l'association Ultra Marathon du mont Salève.

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

Laissons parler la photo



Le reconnaissez-vous... le canapé ?

Repos bien mérité pour ces bénévoles venus consacrer un peu de leur temps en cette matinée du 17 avril. Toujours soucieux de préserver au mieux notre environnement, quelques fidèles citoyens motivés se sont retrouvés pour nettoyer notre commune. Les bois du Thouvet, le secteur de Pomier et les Bois d'en bas ont été plus particulièrement ciblés. Sans grand étonnement, deux remorques étaient hélas vite remplies. Pour reprendre un gros titre paru dans la presse et évoqué par François Déprez: «à quand la suppression de la journée de l'environnement ?» oui mais alors suppression du casse-croûte, dommage ! Cette année, il a été préparé avec délicatesse par Marianne pour remercier petits et grands de leur participation.

PASSONS AU VERT

Initiative de M. Serge Lepeltier, ministre de l'écologie et du développement en matière de prévention et de gestion des déchets, notamment le papier.

« La part que représentent les imprimés publicitaires et gratuits au sein de cette masse en constante progression n'est pas anecdotique puisque chaque foyer en reçoit près de 40 kg par an en moyenne. Bon nombre de personnes ne désirent plus recevoir ces documents. Le ministère a donc pris l'initiative d'offrir à chacun la possibilité de manifester le souhait de ne pas en être destinataire en apposant un autocollant facilement identifiable sur leur boîte aux lettres. Il suffirait qu'un million de foyers (soit 5 % d'entre eux) fassent ce choix pour économiser 40 000 tonnes de papier chaque année... soit quatre fois le poids de la tour Eiffel: un effet bénéfique pour l'écologie et le développement durable ».

Notre mairie participera à cette initiative et se procurera ces autocollants auprès de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et procédera à leurs distributions dans vos boîtes aux lettres dès qu'ils seront en sa possession.

Clin d'œil à

NOS OCTOGENAIRES EN PLEINE FORME

Nous n'avons pas pu rencontrer comme prévu Paul Brand le 10 janvier « jour J », où il franchissait le cap d'octogénaire. Notre visite a donc été remise aux beaux jours car Paul et son épouse Léonie ont décidé depuis quelques années d'émigrer à Lunel, pays du soleil et aussi du Muscat. Paul a consacré de très nombreuses années, presque le quart d'un siècle, au service de la commune en assumant deux mandats de conseiller municipal et deux mandats de maire de 1971 à 1983. Nous leur souhaitons encore longtemps « bonne route » pour sillonner les routes de France.

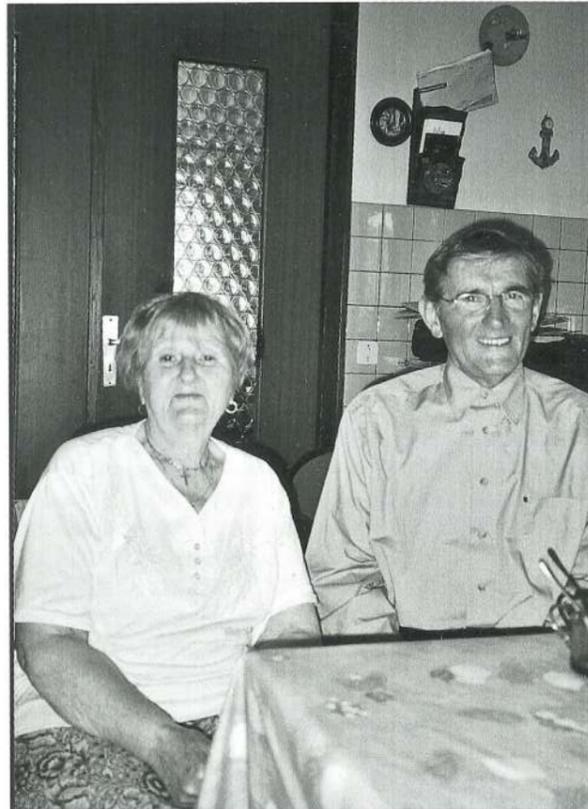
✉ Jacqueline Duperret et Marianne Rossi



De gauche à droite Paulette, Francis et Jacqueline

On pourrait leur attribuer cette devise :

**“Citius, Altius, Fortius”,
(plus vite, plus haut, plus fort),
devise olympique introduite
aux Jeux de la VIII^e Olympiade
à Paris en 1924 (année de leur
naissance) dont l'ouverture
officielle a été présidée par
le Président Gaston Doumergue**



Paul et son épouse Léonie

Nous n'avons pas oublié Francis Renault, né à Château-Gontier en Mayenne, qui habite Lyon, mais qui vient très souvent avec son épouse Paulette Brand, native de Présilly (fille de Jean-Marie Brand dit « Le Blanc ») dans leur maison à Présilly durant la belle saison. Après avoir combattu dans les Forces aériennes françaises libres durant l'occupation du pays, il est entré au ministère de l'Intérieur. Une grande partie de son activité s'est déroulée à la préfecture du Rhône où il a terminé sa carrière en qualité de responsable d'un service de sécurité gouvernementale. Il est titulaire, entre autres distinctions, du grade d'Officier de l'Ordre national du Mérite.

✉ Jacqueline Duperret et Marianne Rossi

BON ANNIVERSAIRE

Nos associations

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE) LE CHÂBLE-BEAUMONT ET PRÉSILLY

L'année scolaire 2003-2004 s'est déjà terminée et les vacances d'été ont commencé. Cette année 2003-2004 aura encore permis aux enseignantes et aux enfants de nos communes de participer à de nombreuses activités parallèles qui font en sorte que la vie à l'école n'est pas seulement un lieu de travail et d'enseignement, mais également un lieu de détente et d'apprentissage dans l'amusement. Grâce au dévouement des enseignantes et de quelques parents, les élèves de nos communes ont eu cette année encore la chance de participer à diverses activités, telles que visites de musées, classes vertes, spectacles, etc.

Bien évidemment, il aurait été impossible de concrétiser tous ces projets sans l'aide précieuse de l'APE qui contribue chaque année à trouver les fonds nécessaires aux enseignants, complétant les subventions des municipalités. Composée de parents dévoués et motivés, l'APE a proposé cette année encore diverses manifestations qui ont remporté un grand succès auprès des habitants de nos communes... et d'ailleurs.

Voici la liste des événements organisés par l'APE, durant l'année scolaire 2003-2004 :

Loto

Comme chaque année, notre soirée Loto du 8 novembre 2003 a remporté un franc succès !

Marché de Noël à l'école Beaupré

Un grand nombre de stands, divers et variés, ont été proposés pour la plus grande joie de tous, dans l'enceinte de l'école le 6 décembre 2003.

Bal masqué à Présilly

Le 6 mars 2004, une soirée haute en couleurs !



La fête de fin d'année le 19 juin 2004

Repas et animations dans le parc de la mairie au Châble, afin de clôturer l'année scolaire dans la joie et en musique.

Le bureau de l'APE pour l'année 2003-2004 était constitué des membres suivants :

Véronique Blondin, présidente
Gilles Loffel, vice-président
Bruno Basquin, trésorier
Sylvain Michaud, trésorier adjoint
Christine Mégevand, secrétaire
Laurence Dufrene, secrétaire adjointe.

Membres actifs :

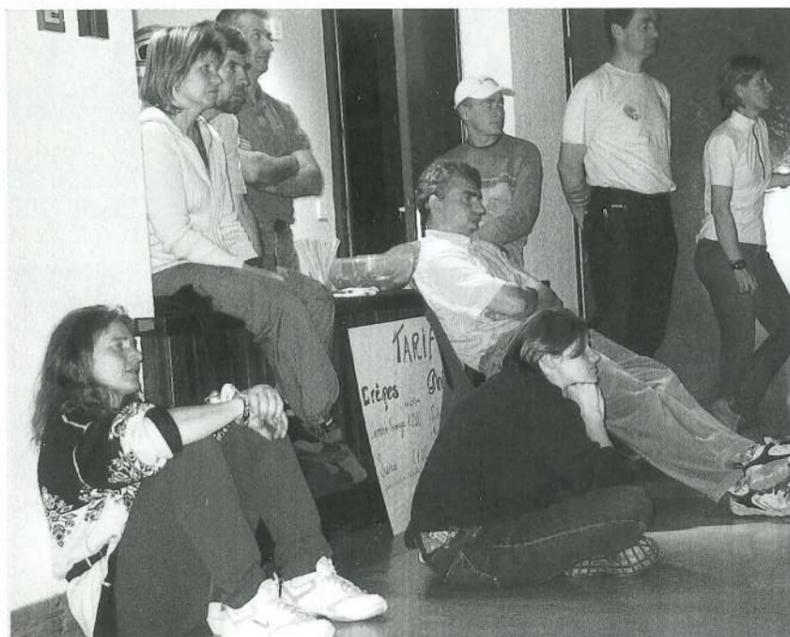
Charlyne Andres, Manu Boventi,
Sophie Haeuw, Begonā Jugaz, Jérôme Mabut, Isabelle Michaud, Céline Riegler, Pascale Sion-Grattier et Monica Wyss.

LE MONTAILLOUX VTT CLUB

Première femme du Montailloux VTT Club, Michèle Dubois c'est la tête, les jambes et le cœur à la fois. Elle nous épate par sa volonté et son physique, elle nous fait fondre devant sa gentillesse et elle nous charme par son talent de journaliste en nous contant les activités du club

Le Montailloux VTT Club, lors de la réunion du mois d'avril, s'est défini un programme digne de tous les « accros » du tout terrain. Raids et sorties-club s'échelonnent tout au long du printemps, de l'été, de l'automne, et pour ceux qui n'ont pas peur des oreilles gelées, même l'hiver. Nantis de vingt et un





Michèle en bas à gauche: « quand t'es cuite, t'es cuite ! »

membres dont quatre femmes, le club s'offre une saison remplie de bonne humeur, de quelques maux de jambes, de frissons dans des descentes époustouflantes, de quelques casses de matériel (eh ! oui, la marche à pied est le sport complémentaire du VTT), et malgré des chutes à prévoir (attention à toi Alain !), le plaisir, les rires et la convivialité sont les atouts maîtres de ce petit club. D'ailleurs pour le 1er raid ouvrant cette saison 2004, notre président nous avait entraînés dans une sortie magnifique à Belley. Et pour se mettre en jambes, un petit 55 km... sur papier, mais au compteur, du moins le mien, cela dépassait les 60 km. Parmi les 11 partants du

club (il y avait 400 vététistes inscrits), certains survolèrent ce parcours et je me disais: « mais qu'ont-ils donc mangé ? » La recette est à demander à Michel, Jean-Luc, Marc, Alain, Nicolas, Corinne, Bruno, Patrick, Cédric et Olivier. Et je n'avais pas avalé cette potion magique. J'ai donc appliqué la devise du club, lancée par notre président: « quand t'es cuit, t'es cuit ! » Et bien je l'étais... cuite. Mais sans regrets, c'est aussi cela le VTT. Il y a toujours quelqu'un dans le groupe pour accompagner l'autre, celui ou celle qui est cuit. Et à l'arrivée, soutenu par ce coéquipier (merci à Bruno), le plaisir de franchir la ligne, de l'avoir aidé à surmonter la peine et

détruit l'envie de jeter ce fichu vélo qui n'avance jamais tout seul.

Les sorties à venir sont tout aussi prometteuses (la VTTcime, le Grand Massif, la Forestière ou la Transvolcanique) alliant le plaisir de partager une belle excursion, l'apprentissage de petits « trucs » techniques, le savoir-faire du changement de chambre à air et de pattes de dérailleur (clin d'œil à Nicolas).

Alors, si cela vous dit de partager une sortie avec nous, faites tinter votre sonnette devant la porte de notre président, il vous sera de bon conseil.

En attendant les prochaines aventures du club, tous les membres vous saluent de leurs deux roues. À r'vi

Michèle Dubois



Non, merci je conduis... mon VTT!

LA DER, DES DER POUR LES LIVRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Depuis 2001, année de fermeture de notre bibliothèque, les livres attendaient patiemment leurs sorts. Balzac, Victor Hugo, Proust n'en finissaient pas de tousser avec cette satanée poussière. Le petit Chaperon rouge cherchait désespérément le Petit Poucet. La bibliothèque du Châble-Beaumont et l'école Beaupré les ont recueillis. Certains d'entre eux font partie du patrimoine de la commune et resteront à Présilly. Ils n'oublieront pas Jeannette Bullat, Simone Vulliet et Hélène Duvillard qui nous ont bichonnés, classés, répertoriés et qui ont fait vivre la bibliothèque durant de nombreuses années. Une page se tourne !

Historique

60^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION



Venant de Présilly, le groupe de la Cie Fivel se dirige vers Crevin, le 16 août 1944. Collection M.-C. Bussat

Sous les ordres de Pierre Ruche, chef du secteur de Saint-Julien de l'AS (Armée secrète), dont le PC était à la ferme Ladoy à Vers, Marcel Fivel, enseignant et officier de réserve fut chargé de rassembler 160 à 180 hommes à Présilly.

Ce furent les 14 et 15 août que tout ce monde se retrouva dans le bâtiment de la mairie de Présilly pour se préparer à la libération du canton. La plupart d'entre eux, étant dans la clandestinité, en territoire occupé, ne se connaissaient pas.

Aux dires de M. Fivel, toujours très dynamique actuellement, ce rassemblement fut essentiel pour lui permettre de constituer une véritable compagnie, organisée selon les règles d'une vraie unité de combat. Toutes les armes et munitions possibles, détenues par les uns et les autres, ont été déposées à la mairie de Présilly.

Les sections ont alors été constituées et ensuite pourvues en armes et munitions correspondantes, de telle manière qu'il y ait une organisation équivalente au niveau de chaque section (un fusil-mitrailleur, des fusils, des mitraillettes Sten et des grenades Gamon).

Durant ces deux journées de préparation intense, ce rassemblement était protégé par deux corps-francs d'une quinzaine d'hommes situés

sur la route nationale 201 et à Viry. Pratiquement 145 hommes purent être armés. Il fallait aussi les nourrir, et j'ai toujours entendu dire que tout cela s'était parfaitement bien passé avec la population et le maire en particulier. Dans la nuit du 15 au 16, toute la compagnie fait mouvement vers les postes allemands qu'elle était chargée d'assiéger. Les objectifs désignés étaient:

- Saint-Julien (Hôtel de France et Hôtel du Cheval blanc-Diligence actuelle), où Guy Bouchet fut abattu (plaque commémorative sur la façade de l'Hôtel de France);
- Perly (Hôtel Bellevue, transformé maintenant en appartements);
- Bossey (Château de Crevin);
- Le Pas de l'Echelle (pour bloquer le passage)

La section (appelée trentaine) des garçons de Présilly et Beaumont était chargée de libérer le château de Crevin: ils étaient commandés par Marcel Mégevand (dit Raoul) du Petit-Châble. Ce jour-là, malheureusement, Jean Eusebio trouva la mort dans les vignes de Bossey et une plaque, posée sur la mairie, rappelle ce tragique événement.

La répartition des autres maquisards était la suivante:

- Ceux d'Archamps - Colonges: Perly;
- Ceux de Saint-Julien: Saint-Julien;
- Ceux du Vuache: Le Pas-de-l'Échelle.

Bien sûr, il y avait d'autres communes, mais je ne suis pas sûr de leur rattachement. Quant à l'ouest du canton, Viry-Valleiry..., ce sont les FTP (Francs-tireurs partisans) qui en étaient chargés. Le 16 à 18 heures, les opérations de Perly et Saint-Julien étaient terminées. Ce fut un peu plus long à Crevin où des Allemands purent finalement partir en Suisse. C'est à Bossey, à travers les très hauts réseaux de fils de fer barbelés de la frontière que Marcel Fivel eût un entretien avec le général Davet, venant de Genève et représentant le général de Gaulle.

N'oublions pas que, pendant ce temps, Valleiry et Chevrier brûlaient, ce qui explique qu'ils laissèrent des Allemands se réfugier en Suisse pour éviter le pire. Puis la compagnie de Fivel se dirigea vers Valleiry, où il y eût encore des problèmes le 18, pour rejoindre ensuite Annemasse en cours de libération. À noter aussi deux autres victimes de nos communes, Gilbert Taponnier tombé le 17 à Chevrier et une autre victime, antérieure à ces événements, abattu au sommet du Châble le 3 décembre 1943, dont une plaque rap-

pelle le souvenir sur la maison « Briquet » (ex-boucherie), à droite en allant vers le Petit-Châble, en face de l'endroit où il était tombé. En allant à l'école le matin du drame, on nous demandait de nous écarter pour ne pas voir de grandes traces rouges sur la neige. Chaque année, le 15 août, la commune dépose des fleurs sur sa tombe au cimetière de Présilly, accompagnée d'une délégation de maquisards. Je me dois aussi de citer Michel Boitard, ancien instituteur de Présilly, adjoint de Marcel Fivel, qui fut arrêté à Dingy et transféré au fameux hôtel Pax à Annemasse et heureusement libéré.

Tout ce que j'ai écrit n'a rien d'exhaustif et n'est qu'une petite histoire dans la grande. N'ayant pas de compétence particulière en la matière, pour ceux que ça intéresse, je ne peux que recommander la lecture du livre de Robert Amoudruz, édité récemment par la Salévienne « Brûlement de villages au pays du Vuache 1940-1945. Chronique du Genevois sous l'occupation ».

Un grand merci à Marcel Fivel qui m'a fourni de précieux renseignements et estime que Présilly a très bien joué son rôle qui fut très important dans cette opération de libération de notre secteur.

François Déprez

Potins de potins

ASSEMBLEE NATIONALE

François, Françoise, Jean-Pierre et Marianne en visite au palais Bourbon, siège de l'Assemblée nationale, où les 577 députés se réunissent pour représenter l'ensemble des Français

Après avoir été accueillis chaleureusement dans un restaurant tout proche du palais Bourbon par M. Claude Birraux notre député, nous nous sommes rendus à une séance publique de l'Assemblée nationale accompagnés de nos collègues conseillers d'Ar-champs, Bossey et Collonges-sous-Salève.

En entrant dans l'Assemblée nationale, nous entrons dans l'Histoire de France. Lamartine, Victor Hugo, Clémenceau, Jean Jaurès, tous députés, ont mené de grands combats politiques. L'hémicycle, salle des séances actuelle, a été construit entre 1829 et 1832, nous vous y laissons entrer.

La séance est rythmée par des sonneries qui ont une signification précise, une sonnerie par exemple correspond à l'ouverture de la séance publique. Entrée des députés avec pour certains le **Baromètre** épinglé au veston. Du haut de son **Perchoir**, le président de l'Assemblée ouvre la séance et conduit les débats. À l'ordre du jour en ce mardi 24 février 2004, **Séance publique**, discussion du projet de loi relatif aux responsabilités locales. Plusieurs **Rapporteurs** interviennent durant la séance animée dans l'hémicycle. Plusieurs questions sont posées au gouvernement en l'occurrence ce jour-là à M. Gilles de Robien, ministre des transports. (Houu! Bravo! menteur! Pas du tout! Il a raison!)... un brouhaha qui nous laisse rêveurs, mais les orateurs poursuivent malgré tout leurs discours (tout est heureusement enregistré). Une loi sera votée par l'Assemblée et le Sénat et publiée au **Journal officiel**. Scotchés sur les sièges de notre tribune, nous apercevons plusieurs de nos ministres mais également le **Cimetière** et les **Guignols**. Épreuves difficiles pour les bavards de notre groupe; rester muets durant la séance! Une journée très intéressante et plus que conviviale qui se termina devant une bonne collation dans le restaurant « Le train bleu » à la gare de Lyon à Paris en attendant de reprendre le TGV.

En nous servant du petit lexique parlementaire, nous vous avons fait participer à une séance de l'Assemblée nationale publiée dans le **Feuilleton**.

Baromètre: broche remise au nouveau député et qui symbolise sa fonction

Cimetière: tribune de la salle des séances réservée aux anciens députés



Feuilleton: il indique l'ordre du jour de la séance, ainsi que les réunions des commissions et des groupes

Guignols: tribunes situées au-dessus des deux portes d'entrée de la salle des séances

Journal officiel: publie toutes les décisions de l'État qui s'imposent aux citoyens. C'est ainsi qu'une loi votée par l'Assemblée et le Sénat doit être publiée au Journal officiel

Perchoir: siège surélevé d'où le président dirige les travaux de l'assemblée. Le fauteuil pivote sur lui-même et c'est un huissier qui bloque et débloque le mécanisme de rotation!

Séance publique: réunion des députés dans l'hémicycle qui constitue le moment le plus solennel de la vie de l'Assemblée. C'est au cours de la séance publique que les lois sont adoptées. Toute personne peut y assister dans les tribunes réservées au public

Rapporteurs: le rapporteur est désigné au sein d'une commission pour étudier un projet ou une proposition de loi et présenter ensuite dans un rapport en séance publique les observations et amendements de la commission.

Infos pratiques

ALLO! SERVICE PUBLIC

Depuis le 1^{er} novembre 2003, un numéro unique à quatre chiffres, le 3939 est accessible du lundi au vendredi de 8 heures à 19 heures et le samedi de 9 heures à 14 heures pour renseigner les usagers sur des questions administratives.

DIVERSES DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Carte d'identité (gratuite)

1 imprimé à remplir par le demandeur en mairie
2 photos d'identité (noir & blanc de préférence)
1 extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois
le livret de famille
1 document justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF ou France Télécom)
Pour un renouvellement: joindre aux pièces ci-dessus la carte périmée.
En cas de perte ou de vol: joindre la déclaration de perte ou de vol.

Passeports

1 imprimé à remplir en mairie
2 photos d'identité
1 document justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF ou France Télécom)
1 timbre fiscal de 60 € pour un adulte, 30 € pour un mineur de moins de 15 ans
le livret de famille
la carte nationale d'identité en cours de validité ou un extrait d'acte de naissance
Pour un renouvellement: joindre aux pièces ci-dessus le passeport périmé.
Attention: selon les cas se renseigner en mairie.

Urbanisme

Formulaire de demande de permis de construire: pour toute construction supérieure à 20 m².
Formulaire de déclaration de travaux exemptés de permis de construire: pour tous travaux ainsi que les constructions inférieures à 20 m².

Recensement militaire

Les jeunes (filles & garçons), nés en 1988, doivent se présenter en mairie le mois de leur anniversaire, munis de leur carte d'identité et du livret de famille.

Élections

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de septembre à décembre, même si les inscriptions ne prennent effet qu'au 1^{er} mars de l'année suivante.

Petit rappel concernant la facture d'eau et assainissement

Depuis plusieurs années déjà, la commune de Présilly a confié à la Compagnie générale des eaux, la gestion du réseau assainissement. La facturation aux abonnés est donc faite directement par leurs services.

Ainsi chaque automne, vous recevez deux factures. Le relevé de 2004 se fera deuxième quinzaine d'août.

À régler de la manière suivante:

la première à la Trésorerie principale pour la partie consommation eau,
la seconde à la Compagnie générale des eaux pour la partie assainissement.
Les personnes n'étant pas desservies par le réseau assainissement ne recevront bien sûr que la facture de la consommation de l'eau.

Au sujet de l'eau, la préfecture nous adresse plusieurs recommandations pour économiser l'eau:

- éviter de laisser couler un robinet en continu lors du lavage des mains, du brossage des dents, etc.
- n'utiliser le lave-linge et le lave-vaisselle qu'à leur capacité maximale,
- privilégier l'usage de la douche plutôt que le bain,
- arroser les pelouses et massifs en début de soirée ou en début de matinée (lorsque les températures sont plus basses),
- privilégier les stations professionnelles pour le lavage de vos véhicules.

Le bruit

Soyons civiques, arrêtons le bruit. Pensez à votre voisin, respectez les horaires indiqués pour effectuer vos travaux bruyants:

les jours ouvrables 07h00 à 20h00
le samedi 07h00 à 13h00 et de 15h00 à 20h00

les dimanches et jours fériés
09h00 à 12h00 et de 15h00 à 20h00

Les horaires sont fixés par arrêté préfectoral. Toutefois dans la mesure du possible, essayons d'éviter le dimanche et les jours fériés.

L'ADSL devrait arriver pratiquement en même temps que ce bulletin, les internautes impatients vont apprécier ce nouveau service. Le relais est au Petit-Châble.

Infos utiles



AVIS A LA POPULATION

Nouveaux Habitants

Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre commune et vous conseillons vivement de vous présenter en mairie munis de votre pièce d'identité ou livret de famille pour accomplir les formalités d'usage.

Il est important de pouvoir vous recenser. Nous pourrions vous fournir des renseignements sur nos services ou activités dans notre commune.

Nous rappelons aux propriétaires qu'ils doivent tenir la mairie informée de leur changement de locataires.

SALLE COMMUNALE

En raison des travaux de réhabilitation de la mairie, la salle communale sera fermée au public:

**du 1^{er} janvier 2005
jusqu'à la fin des travaux**

Aucune location ne sera possible durant cette période.

Vous serez tenus informés d'éventuelles modifications en cours d'année en fonction de l'avancée des travaux.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

LA MAIRIE

Tél. 04 50 04 42 50
Fax 04 50 04 55 61
Adresse e-mail: accueil@presilly.mairies74.org

Ouverture du secrétariat au public

Lundi 14h00 à 16h00
Mercredi 09h00 à 12h00
Jeudi 17h00 à 19h00
Vendredi 14h00 à 16h00

Permanence du Maire sur rendez-vous

Jeudi 19h00 à 20h00

ECOLE BEAUPRE - BEAUMONT - LE CHÂBLE

École primaire Tél. + fax **04 50 04 59 58**
École maternelle Tél. **04 50 04 47 43**
Secrétariat SIVU Beaupré
Tél. + Fax + Répondeur **04 50 04 47 04**

ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE A VIRY

« Au Pays des p'tits pioux »
Immeuble Les Capucines
157, Les Prés Bois
74580 - VIRY
Tél. **04 50 04 76 84**

Ouverture

Lundi au vendredi 07h30 à 18h30

Permanence de la directrice M^{lle} Marielka Verot

Mardi 08h00 à 11h00
Jeudi 15h00 à 18h00

DECHETTERIE CANTONALE AU CHÂBLE

Tél. **04 50 04 41 67**

Ouverture du lundi au samedi sauf jours fériés

De mars à octobre 09h00 à 18h00
De novembre à février 09h00 à 17h30

État civil

NAISSANCES

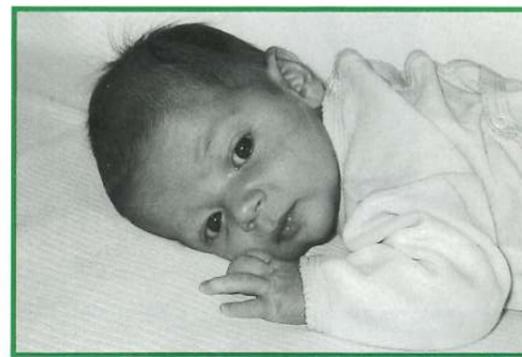
Les petits garçons n'ont pas eu peur de l'hiver, et les petites filles ont sagement attendu le printemps !

Léo Veyrat-Peiney né le 16 décembre 2003
fils de Sophie Tremblet et Frank Veyrat-Peiney
Hameau de Pomier

Ryan Perpina né le 22 février 2004
fils de Maddie Perpina
132, route du Bé D'lè *La Rénovée*
Chef-lieu

Stévan Jacquet né le 22 février 2004
fils de Delphine et Franck Jacquet
176, route Chez Coquet
Chef-lieu

Paul Gauthier né le 24 février 2004
fils de Christine et Eric Gauthier
94, rue de l'Église
Chef-lieu



Sam

(ma photo et celle de Roxanne sont arrivées en noir et blanc)

Sam Sibille né le 2 mars 2004
fils d'Angélique et David Sibille
94, rue de l'Église
Chef-lieu

Amélie Masson née le 5 avril 2004
fille de Marie-Céline Pras et Michel Masson
480, route du Petit-Châble
Hameau du Petit-Châble

Célia Rivière née le 10 mai 2004
fille d'Alice et Bruno Rivière
881, route de Bel-Air
Hameau de Bel-Air



Roxanne

Roxanne Tairraz née le 15 mai 2004
fille de Marie-Pierre et Paul Tairraz
176, route Chez Coquet
Chef-lieu

Mélissa Champion née le 16 mai 2004
fille de Karine Capelli et Eric Champion
49, chemin de la Cure
Chef-lieu

Bienvenue à tous ces bébés et félicitations à leurs parents.

DECES

Jean Maxit (51 ans) le 03 mars 2004

Ryan Perpina (2 mois) le 28 avril 2004

Bien trop tôt Jean et Ryan ont quitté les leurs.

Nous avons une pensée pour eux et nous adressons nos sincères condoléances à leur famille.